

## **Que faire avec l'Altise du bleuet dans nos bleuetières?**

**L'altise du bleuet (*Altica sylvia* Malloch)**

**Son dépistage et son contrôle**

### **1. Description**

La larve est d'une couleur brun foncé, presque noire (figure 1). Elle possède six pattes sous le corps juste derrière la tête. Le développement des larves se fait en trois stades et c'est au dernier stade que la larve est la plus grosse. Elle mesure alors 6 mm de long. Le stade larvaire dure de 10 à 19 jours, selon le temps. Une fois son développement complété, elle se réfugie dans la litière du sol, ou jusqu'à 12 mm dans le sol pour se transformer en pupe. L'adulte émerge de 16 à 28 jours plus tard (en moyenne 17 jours).

L'adulte est d'une longueur de 5 mm, de forme ovale et de couleur bronze cuivré (figure 2). Il a les pattes arrière très développées, qu'il utilise pour sauter. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, les premiers adultes peuvent être vus de la troisième semaine de juin jusqu'à l'automne. Après l'émergence, l'adulte prend de 10 à 14 jours avant de s'accoupler. La ponte débute quelques jours plus tard. Ceci indique que la majorité des œufs sont pondus de la fin de juillet à la fin d'août.

### **2. Dommages**

L'altise est un insecte qui, lorsque les conditions climatiques sont favorables, peut causer beaucoup de dommages.

#### **Comment reconnaître ces dommages :**

Les dommages qui sont les plus faciles à détecter sont faits par les larves. Celles-ci commencent à se nourrir vers la fin de mai. Dans un champ qui vient d'être taillé, on trouve de grandes plaques sansousse végétative alternant avec des plaques où laousse peut être de hauteur uniforme. Ceci est dû au fait que les larves mangent les nouvelles pousses (feuilles et tiges), lors de l'émergence de celles-ci, tandis que sur un plant mature, elles se contentent des feuilles et fleurs. Au niveau du feuillage d'un plan mature, on remarque que le contour est mangé (figure 3) et ressemble à une feuille de houx si les dommages sont à leur début ou faible, tandis que lors d'infestations graves, on peut avoir des plants complètement défoliés. Les larves peuvent aussi se nourrir de fleurs. Sous forme larvaire, les insectes sont peu mobiles. Une infestation commence par des îlots s'agrandissant d'année en année si aucun contrôle (naturel ou autre) n'est effectué.

### **3. Évaluation des populations**

La présence de dégâts par plaque n'est pas suffisante pour décider si un contrôle doit être fait. Ces symptômes indiquent la présence de l'insecte (il devrait être visible), mais pas son nombre. Pour prendre une décision sur le besoin d'effectuer un contrôle ou non, il faut suivre les étapes suivantes :

On évalue les populations larvaires de l'altise du bleuet à l'aide d'un filet collecteur dans les champs enousse végétative ou en récolte. L'échantillonnage consiste à faire un demi cercle de 180° avec un filet collecteur de 30 cm d'ouverture sur la végétation. Un échantillon comprend le nombre d'insectes que l'on a recueillis dans dix coups de filet.

Une couverture du champ en zigzag ou en « W » est une bonne technique à adopter. Entre chaque échantillon, on se déplace de 40 à 80 mètres dans les champs à grandes superficies. Au moins sept échantillons de dix coups de filet doivent être pris pour un champ de cinq hectares en culture.

Les champs doivent être inspectés deux fois par semaine, lorsque les larves sont petites, soit à partir de la mi-mai ou de la fin de mai, dépendant des conditions climatiques et se continuer sur une période de trois à quatre semaines. L'échantillonnage doit être fait une journée de beau temps, car moins de larves sont capturées lorsque le feuillage est humide.

#### **4. Le contrôle de l'altise**

Le contrôle de l'insecte se fait à partir du moment où l'on atteint en moyenne 35-40 larves par dix coups de filet (utilisation du filet sur un angle de 180°) dans une partie du champ ou le champ en entier. À un niveau semblable d'infestation, les dégâts paraîtront pires dans un champ de faible densité de plants.

Le produit recommandé pour le contrôle est du TRICHLORFON-Dylox 420 L, au taux de 2,75 litres/ha, (1,11 litre/acre). Ce produit tue l'insecte par contact ou ingestion. Les pulvérisations peuvent se faire avec un pulvérisateur à rampe ou un canon atomiseur.

Il est parfois nécessaire de vérifier le taux de populations adultes lorsque les larves n'ont pas été bien contrôlées. Le seuil de tolérance est le même que celui des larves, tout comme la technique. La présence d'adultes sur les parois des boîtes de récoltes est un bon indice du degré d'infestation de l'altise.

Ce produit n'est pas considéré comme étant nocif pour les abeilles une fois séché sur la plante, si l'application est faite au bon moment et au bon taux. On ne doit pas faire plus de deux arrosages par saison. Chaque pulvérisation doit être séparée de 30 jours et la dernière doit être au moins 30 jours avant la récolte. Ce produit ne semble pas affecter de façon significative les insectes bénéfiques.

#### **Recommandations lors de l'utilisation du Dylox :**

- Il faut connaître la calibration du pulvérisateur employé. L'efficacité est optimale jusqu'à une largeur de 25 mètres avec le canon atomiseur.
- L'absence de vent donnera une distribution uniforme, donc un meilleur contrôle.
- L'application doit se faire en soirée, la nuit ou très tôt le matin.
- On doit éviter d'arroser en plein jour même en l'absence de vent, car le produit perd de son efficacité très rapidement (de 6 à 8 heures). Il se dégrade sous l'action du soleil.
- Joindre l'apiculteur si vous désirez faire une application et que les ruches sont dans la bleuetière.

#### **Note :**

**Lorsqu'on procède à un contrôle chimique (insecticide) au stade larvaire, il faut se rappeler que la période coïncide avec la floraison. Il faut donc procéder au traitement avant que les ruches d'abeilles ou les mégachiles soient introduites dans**

**la bleuetière. Il faut également procéder au traitement le soir, la nuit ou le matin pour obtenir une efficacité maximale du produit et avant que les insectes pollinisateurs indigènes soient aux champs, car ils sont une source importante pour la pollinisation du bleuetier.**

**SOURCES :**

**La culture du bleuet sauvage : Guide de production, Entente de coopération sur la diversification économique, Nouveau-Brunswick 1997.**

**A Compendium of Information on Pesticides used in the Atlantic région – Environment Canada Conservation and Protection Atlantic Region 1990.**

**Joseph Savard, technogiste agricole, conseiller en horticulture**

**Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation**

**FIGURE 1**



*ALTISE STADE LARVAIRE*

**FIGURE 2**



*ALTISE ADULTE*

**FIGURE 3**



*DOMMAGES AUX FEUILLES*